

# Débat d'Orientation Budgétaire

2020-2022



GOUVERNEMENT DE LA  
**NOUVELLE  
CALÉDONIE**

# Le débat d'orientation budgétaire

- ✓ L'article 84-2 de la Loi organique modifiée du 03 août 2009 prévoit que « **dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget primitif** un débat a lieu au congrès sur les orientations budgétaires »
- ✓ Ce débat s'appuie sur un rapport présentant une analyse des évolutions économiques mondiale et locale ainsi que sur l'évolution prévisionnelle des dépenses et des recettes en fonctionnement comme en investissement de la Nouvelle-Calédonie
- ✓ Il s'agit d'une mesure préparatoire obligatoire qui n'implique pas de délibérer

# Le contexte économique mondial

- Une croissance mondiale ralentie (*entre 2,5% et 3,5% en 2020 source FMI/Banque Mondiale*)
- Un secteur pétrolier impacté par l'instabilité dans le Golf
- Une croissance supérieure des pays émergents de la région Asie-Pacifique
- Entre 2 et 3% de croissance attendue en 2020 en Australie et Nouvelle-Zélande

# Un marché du nickel qui montre des signes de redressement

- Les cours du nickel sont à la hausse à fin 2019 mais restent cycliques



Source : Banque Mondiale

# Un contexte local « à marée basse »

- ✓ Indicateur du climat des affaires bas
- ✓ Emploi stagnant
- ✓ Faible croissance de la consommation
- ✓ Situation des comptes sociaux
- ✓ Une croissance estimée à 0,6% en 2019



**Stagnation de l'économie locale hors Nickel, secteur qui pourrait toutefois connaître une embellie en 2020** (source IEOM et DIMENC)

# La situation budgétaire de la Nouvelle-Calédonie

- ✓ Des recettes fiscales au budget de reversement en hausse (rendement TGC « marche à blanc » en 2018)
- ✓ Des recettes fiscales au budget de répartition globalement en baisse depuis 2012
- ✓ Une politique de maîtrise des dépenses engagée depuis 2015 mais dont les effets ne sont plus suffisants

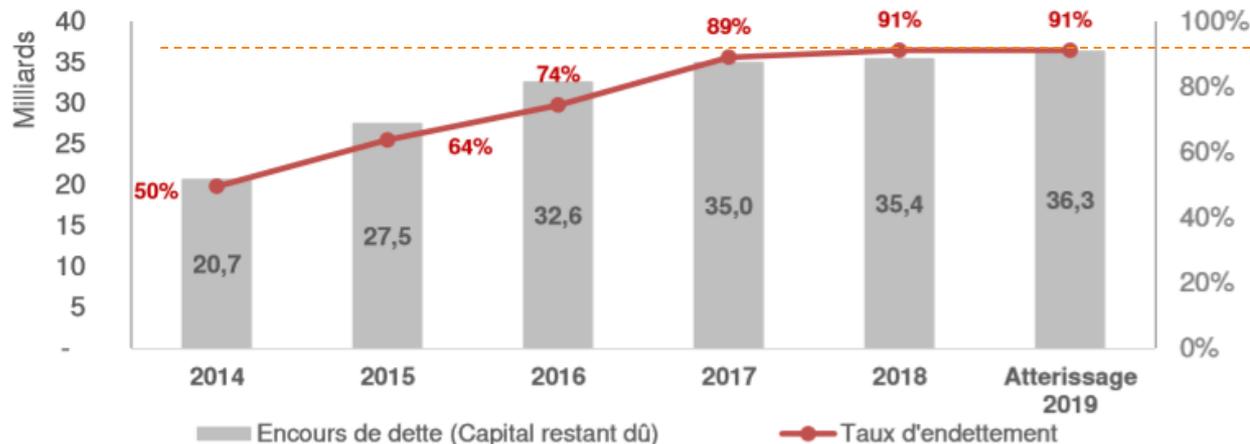
*Les recettes fiscales du budget de répartition*



# Un atterrissage 2019 compliqué

- ✓ Un rendement de TGC revu à la baisse (51MdsF annoncés au BP2019 pour 42MdsF espérés)
- ✓ Une épargne\* dégradée (estimée à 2% des recettes de fonctionnement en 2019, contre un seuil préconisé de 15%)
- ✓ Un taux d'endettement qui atteint ses limites et qui doit être contenu

*Le taux d'endettement (emprunt)*

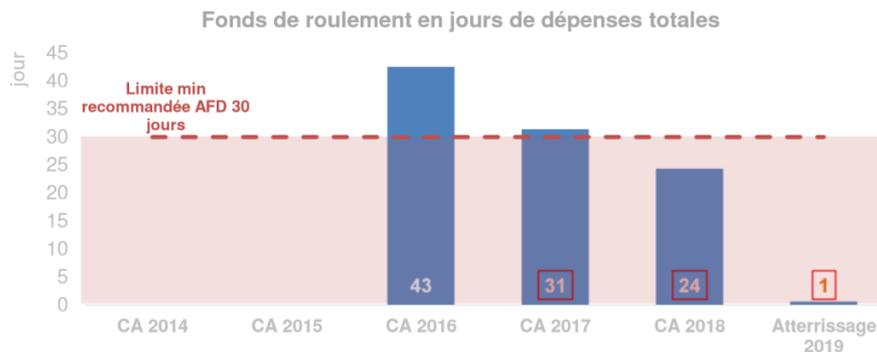


Limite AFD  
préconisée  
(90%)

\*L'épargne : part restante de recettes après prise en compte des dépenses en fonctionnement. Elle est nécessaire pour financer l'investissement, rembourser l'emprunt et constituer des réserves.

# Une situation financière extrêmement fragile

## Le fonds de roulement



- ✓ Un fonds de roulement limité à 1 jour de fonctionnement (contre 30 jours préconisés)

- **17 MdsF de mandats en attente de paiement à fin octobre 2019, contre 1,7 MdsF en trésorerie**
- **En 2019, la Nouvelle-Calédonie a contracté pour la première fois un prêt de trésorerie de 5 MdsF.**

# Des scénarii de croissance limités

Les réflexions reposent à ce stade sur 3 scénarios de croissance à déterminer sur les prochaines années

✓ **Une hypothèse pessimiste de 0%**

Stabilisation des charges, investissements annuels contraints à 4MdsF au budget de la Nouvelle-Calédonie

✓ **Une hypothèse moyenne de 1%**

Augmentation des recettes de 2 MdsF dont 500MF au budget propre, et augmentation des investissements à 4,8 MdsF à partir de 2022

✓ **Une hypothèse volontariste de 2%**

Augmentation des recettes de 4 MdsF dont 1MdF au budget propre, et augmentation des investissements à 5 MdsF dès 2021

Toutes choses égales par ailleurs, seule une croissance de 2% permettrait de dégager des marges de manœuvre à court terme

# 2020 une année charnière

Au vu des perspectives de croissance limitées, il est urgent d'assainir la situation financière de la Nouvelle-Calédonie et de retrouver de la capacité d'autofinancement en :

- ✓ Maintenant l'effort de maîtrise des dépenses publiques
- ✓ Ajustant les investissements aux besoins réels de la Nouvelle-Calédonie et surtout à sa capacité de réalisation
- ✓ Recherchant des nouvelles recettes

# La maîtrise des dépenses de la Nouvelle-Calédonie

Au-delà des efforts demandés aux directions et services visant une baisse générale de -10% des dépenses propres en 2020, il convient :

- ✓ D'optimiser la politique d'achat de la collectivité
- ✓ De mutualiser les moyens des services et des établissements publics (notamment RH)
- ✓ De lancer un audit financier de la situation de certains établissements publics

# Des investissements à ajuster

Il est prévu de contenir le volume d'investissement de la Nouvelle-Calédonie à un niveau réaliste et réalisable en priorisant les crédits destinés aux :

- ✓ Opérations co-financées (contrat de développement, plan de sécurité civile)
- ✓ Opérations réellement débutées
- ✓ Projets structurants

# La recherche de nouvelles recettes

## À court terme

- ✓ Réaffectation temporaire de certaines taxes et fonds de concours au budget de répartition
- ✓ Réévaluation des tarifs publics des directions et des services de la Nouvelle-Calédonie

## À plus long terme :

- ✓ Evaluation et propositions de suppression de certaines niches fiscales bien identifiées (dépense publique estimée à 47MdsF en 2018)
- ✓ Modification de l'affectation des taxes nécessitant un passage au Congrès (les Lois de Pays notamment)

# Un environnement économique qui pourrait devenir favorable sur les prochaines années grâce :

- Au lancement de réformes en matière économique et fiscale (loi de soutien à l'économie calédonienne et loi de programmation fiscale)
- La création de nouveaux outils financiers « calédoniens » (commercialisation du livret d'épargne calédonien)
- La hausse attendue des cours du nickel en 2020

**qui permettrait à la Nouvelle-Calédonie de retrouver un taux de croissance supérieur**

# Débat d'Orientation Budgétaire 2020- 2022

**Merci de votre  
attention**

